

Utilisation du Masque Auto-Sauveteur, du Détecteur et Equipement de Protection Individuelle

L'employeur est tenu par la loi de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés (*article L. 4121-1 du code du travail*).

Présentiel - Synchron

Un salarié conscient des risques et des moyens de prévention mis à sa disposition par son employeur est un facteur de réduction des accidents du travail.

Objectifs

Maintien et actualisation des compétences concernant l'utilisation, la vérification et l'entretien du masque auto-sauveteur et du détecteur, afin de se protéger efficacement les voies respiratoires

Maintien et actualisation des compétences concernant l'utilisation, la vérification et l'entretien du système antichute, afin de se protéger efficacement des chutes de hauteur

Maintien des notions de mise en place du balisage et de la signalisation temporaire, afin de se prémunir du risque routier



Public Visé

Toutes les personnes intervenant en espaces confinés



Pré Requis

Néant

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Pré-requis au recyclage CATEC

Savoir vérifier et utiliser le masque auto-sauveteur

Savoir vérifier et utiliser le détecteur

Savoir vérifier, mettre en place et utiliser le système antichute (trépied, stop chute, harnais)

Parcours pédagogique

Théorie :

- Présentation du groupe et du formateur
- Rappel sur les masques auto-sauveteurs
- Rappel sur le détecteur
- Rappel sur le système antichute
- Entretien et contrôle du matériel présenté
- Mise en place du masque auto-sauveteur par le formateur

Pratique :

- Utilisation du masque auto-sauveteur d'entraînement, à raison de deux percussions par stagiaire
- Utilisation du détecteur
- Mise en place du balisage et de la signalisation temporaire
- Vérification et mise en place du système antichute (trépied, stop chute, harnais)

Méthodes pédagogiques

Formation accompagnée d'une méthode pédagogique active et participative pour s'assurer au mieux de l'acquisition des connaissances. La formation est essentiellement pratique et permettra à chaque stagiaire de se remémorer la mise en place du masque auto-sauveteur.

Moyens pédagogiques

- Module PowerPoint
- Revue de presse accessible via un DRIVE à disposition
- Masques auto-sauveteurs d'entraînement
- Détecteur
- Mémo
- Attestation individuelle

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialisé à l'utilisation du masque auto-sauveteur, du détecteur et des EPI



Méthodes et modalités d'évaluation

QCM et percussion du masque auto-sauveteur

Modalités d'accessibilité handicap

Si vous êtes susceptible de rencontrer des difficultés dans le suivi de votre formation, nous nous engageons à étudier les adaptations possibles. Pour cela, notre Référent handicap, Alexandra BELLEAU, se tient à votre disposition : Alexandra Belleau - abelleau@mayday-formation.com - +33 (0)5 32 26 33 37



Durée

3.50 Heures

0.5 Jour

Effectif

De 4 à 8 Personnes



Contactez-nous !

Sophie RENAUD
Responsable pédagogique

Tél. : 0344650918
Mail : contact@gesfor.fr